

## Menace à court terme sur le modèle de mécanisation partagée des entrepreneurs des territoires

L'année 2022 marque un point de rupture dans l'histoire des entrepreneurs des territoires (EDT). Le modèle de mécanisation partagée avec l'apport de compétences aux agriculteurs qui se révèle compétitif et innovant aux yeux des professionnels agricoles est menacé à court terme par la flambée du prix du GNR et les hausses de tout bord.

Paris, le 9 mars 2022 – Pour les prochaines récoltes, « nos clients devront supporter une surcharge carburant de 400€ par jour. Et ce, si la hausse du prix du GNR cesse » s'inquiète Gérard Napias, président de la fédération nationale des entrepreneurs du territoire (FNEDT), alors que le GNR a pris 7 centimes de plus par litre chaque jour depuis début mars.

Quand on sait qu'il est courant pour un EDT de consommer 150 000 litres de gazole non-routier (GNR) par an, la demande de remboursement anticipé de la TICPE des consommations 2021 dès maintenant est vitale. Il en est de même pour la mise en place d'une clause d'indexation obligatoire du prix du GNR en pied de facture. Deux demandes que la FNEDT porte auprès des pouvoirs publics et des parties prenantes, clients et fournisseurs.

Pour une machine moyenne, le prix de vente d'une moissonneuse-batteuse a pris 15 % entre janvier 2021 et janvier 2022 soit 60 000€ de plus « *Bien que le modèle de mécanisation « partagée » avec l'apport de compétences des EDT aux agriculteurs se révèle compétitif et innovant aux yeux des professionnels agricoles, ce modèle se retrouve aujourd'hui menacé à court terme, ce qui est consternant* » explique Gérard Napias. Les hausses de tout bord (matériel neuf, pneumatique, assurance, main d'œuvre, pièces, entretien, fournitures et consommables) doivent donc être répercutées pour assurer la viabilité économique des entreprises.

Les cours records du prix des céréales peuvent permettre à certains clients et à certaines filières d'affronter ces hausses de charges. Alors qu'un producteur de grandes cultures devait commercialiser 7 quintaux de blé en 2021 pour couvrir le battage, il ne lui en faudra plus que 4 en 2022. Les clients d'autres filières auront plus de difficultés à accepter la hausse des tarifs de prestation de 15 à 30 % et selon l'évolution du prix du carburant mais les EDT ne peuvent plus amortir un choc de cette ampleur. « *Une répercussion totale est donc nécessaire* » conclut Gérard Napias.

### **Pour toute information presse - Agence Ressources De la Nature**

**Fadela Benabadji** - 01 85 09 83 70 - 06 11 34 22 39 - [fbenabadji@agence-rdn.com](mailto:fbenabadji@agence-rdn.com)

**Antoine Cauchoix** - 01 85 09 83 77 - 06 09 49 09 78 - [acauchois@agence-rdn.com](mailto:acauchois@agence-rdn.com)

### **A propos - FNEDT**

La Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT) est l'organisation professionnelle qui rassemble les entrepreneurs de travaux agricoles, forestiers et ruraux. La FNEDT regroupe 62 syndicats départementaux et 13 unions régionales. Acteurs clés dans les territoires, les 21 000 entreprises de travaux emploient 124 000 actifs permanents et occasionnels (chiffres CCMSA-FNEDT 2019) pour la conduite et l'entretien des machines, les travaux manuels, la gestion des chantiers, le support administratif et comptable. La part en valeur de l'emploi dans l'interbranche agricole (production, paysage, ETARF, bois) a doublé en 10 ans. La délégation de travaux agricoles s'est développée de manière soutenue depuis le milieu des années 1990 dans notre pays. Le nombre d'exploitations agricoles recourant à un ETA immatriculé au RCS a doublé entre 2000 et 2016. Les ETF réalisent 70 % des travaux de sylviculture-reboisement et 80 % des travaux d'exploitation en France pour le compte de propriétaires forestiers, de coopératives, d'exploitants-négociants, d'industries du bois, de l'Office national des forêts, de communes. La FNEDT est adhérente de la CEETTAR (Confédération Européenne des Entreprises de Travaux Techniques Agricoles, Ruraux et Forestiers).